



LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE

N°537

06/09/2023



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE	1
APPELS A PROJETS	3
APPRENTISSAGE - ALTERNANCE	4
EMPLOI	5
ENTREPRISES	6
FORMATION PROFESSIONNELLE.....	6
ILLETTRISME - APPRENTISSAGE DE LA LANGUE	8
INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP.....	8
SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS	9
VAE.....	11

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Le système de la formation professionnelle en Occitanie au lendemain de la réforme

SAMBOU Christelle, Carif-Oref Occitanie, Août 2023, 38 p.

Avec l'entrée en vigueur de la réforme, le système de la formation professionnelle a connu des modifications importantes au niveau de sa gouvernance et de son financement : création de France compétences, nouveau rôle de la Caisse des dépôts et consignations, réorganisation des Opco et création des Associations Transition pro. Cette étude examine les dispositifs associés à ces institutions et leur évolution après la réforme.

Quelques chiffres sur les dispositifs et les publics en Occitanie issus de l'étude :

- En 2020, on dénombre plus de 88 000 demandeurs d'emploi formés avec le Compte personnel de formation (CPF) soit un effectif multiplié par 1,7 en un an comme en France.
- Alors que le nombre d'apprentis augmente entre 5 et 6 % par an jusqu'en 2019, la hausse est de 32 % en 2020 en région.
- Le nombre annuel de dossiers de Projets de transition professionnelle (PTP) reçus baisse de 6 % en 2021.
- Toutefois le nombre de formés repart à la hausse avec + 42 % en 2021 après une baisse en 2020.
- Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) comptabilise plus de 255 000 bénéficiaires en 2021 soit + 25 % par rapport à 2019.

<https://www.cariforefoccitanie.fr/actualite/le-systeme-de-la-formation-professionnelle-en-occitanie/>

Mobilisation de la cellule interministérielle de l'apprentissage en Occitanie – 2023

DREETS Occitanie, Août 2023

Afin de poursuivre le développement de l'apprentissage, la DREETS Occitanie mobilise à nouveau la cellule interministérielle de l'apprentissage dans la région.

L'objectif est double :

- Assurer un suivi de l'accompagnement par les CFA, des jeunes en recherche d'un contrat d'apprentissage
- Proposer un accompagnement aux postulants à l'apprentissage qui sont à la recherche d'un contrat d'apprentissage ou d'une place en CFA en amont puis lors de la rentrée 2023

Les postulants qui rencontrent des difficultés pour entrer en apprentissage sont invités à saisir directement la cellule interministérielle via ce formulaire en ligne. Leurs difficultés seront alors étudiées par les services de l'Etat, qui prendront les contacts utiles pour permettre la réalisation de leur parcours de formation.

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Mobilisation-de-la-cellule-interministerielle-de-l-apprentissage-en-Occitanie>

Résultats de l'appel à projets régional pour l'intégration des étrangers primo-arrivants

DREETS Occitanie, Août 2023, 16 p.

L'ensemble des publics admis durablement au séjour régulier en France est concerné par la politique d'intégration : les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) ainsi que les étrangers venant s'installer en France dans le cadre de l'immigration familiale et de l'immigration économique.

Les étrangers primo-arrivants s'engagent dans un parcours d'intégration d'une durée de cinq ans, qui débute avec la signature du CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) au cours duquel ils bénéficient de formations civique et linguistique prescrites par les directions territoriales de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et d'une orientation vers les services de proximité.

Au 31 décembre 2022, 7 742 étrangers ont signé le contrat d'intégration républicaine en Occitanie, dont 1 656 bénéficiaires de la protection internationale.

En complémentarité de ces actions, les services de l'Etat à l'échelon départemental et régional mobilisent, par le biais d'un appel à projets, l'ensemble des acteurs afin de proposer une offre complémentaire prenant en compte les besoins spécifiques des publics et des territoires.

L'appel à projets régional du BOP 104 action 12 pour l'intégration des étrangers primo-arrivants dont les Bénéficiaires de la Protection Internationale en Occitanie a été clôturé le 21 mai 2023.

161 projets déposés ont été instruits par les DDETSPP et la DREETS, et 146 d'entre eux ont été sélectionnés par la commission régionale de validation du 27 juin 2023 en présence du SGAR, de l'ARS et des deux délégations territoriales de l'OFII. Au titre de l'année 2023, c'est un soutien financier de plus de 2,3 M d'euros qui sera apporté par l'Etat en région afin de favoriser l'intégration des primo-arrivants

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Resultats-de-l-appel-a-projets-regional-pour-l-integration-des-etrangers-primo>

DIAG'FLASH - Le marché du travail en Occitanie - Août 2023

Pôle emploi Occitanie, Août 2023, 6 p.

Ce document analyse la dynamique du marché du travail régional à travers les évolutions des offres et de la demande d'emploi.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/contexte-economique/diagnostic-territorial/tous/1/CC3/intermediaire-grandes-thematiques/>

Point de conjoncture en Occitanie - Juin 2023

Pôle emploi Occitanie, Août 2023, 14 p.

Approche conjoncturelle de la situation du marché du travail en Occitanie ainsi que dans les départements qui la composent. Elle reprend les tendances sur les dernières années pour l'emploi salarié par grand secteur, l'intérim, l'offre et la demande d'emploi. Elle détaille ainsi les caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, ancienneté d'inscription, ...) et revient sur les notions de durée de chômage et de reprises d'emploi.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/contexte-economique/conjoncture/tous/1/CC1/dernieres-publications/>

L'emploi salarié annuel - Fiche synthétique - Année 2022

Pôle emploi Occitanie, Août 2023, 2 p.

Ces fiches reprennent les principales caractéristiques de l'emploi salarié pour chacun des bassins d'emploi et des départements de la région. Elles posent notamment un diagnostic de l'emploi sur les dernières années et apprécient le niveau géographique étudié en fonction de la structure et de la vitalité des différents secteurs d'activité qui le composent.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/contexte-economique/emploi-salarie-annuel/tous/1/tous/classique-thematique/>

La conjoncture en Occitanie. Juillet 2023

Bulletin de la banque de France, Août 2023, 16 p.

Synthèse des secteurs d'activité.

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales-occitanie-jul-2023>

Marché du travail des territoires en Occitanie et dans ses départements - Situation à fin juin 2023

Pôle emploi Occitanie, Statistiques, études et évaluations, Juillet 2023, 5 p.

Cette collection décrit les caractéristiques de l'offre et la demande d'emploi déclinée selon des niveaux géographiques standards : région, départements et bassins d'emploi. Sont décrites les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi et sur les notions de niveau de formation, qualification, le sexe, l'âge, le handicap, l'ancienneté d'inscription ou encore les métiers recherchés. Un éclairage est apporté sur la nature des offres d'emploi et les métiers recherchés par les entreprises.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-territoire/occitanie/tous/tous/1>

Demandeurs d'emploi indemnisés à fin mars 2023 - Occitanie

Statistiques et indicateurs, Juillet 2023, 2 p.

Ce tableau recense, en fin de mois, le nombre d'allocataires indemnisés par Pôle emploi en région Occitanie. Cette publication est déclinée pour chaque département.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/marche-du-travail/beneficiaires-d-une-allocation/tous/1/tous/classique-thematique/>

APPELS A PROJETS

Dispositif régional de soutien à l'investissement dans l'équipement numérique des opérateurs du Plan Régional de Formation (PRF23) - Région Occitanie

Ce dispositif est accessible depuis le 21 août 2023, les dossiers seront instruits au fil de l'eau dans la limite des crédits disponibles.

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-a-l-investissement-dans-l-equipement-numerique-des>

Formations professionnelles Hygiène et Sécurité - ARS Occitanie

Date limite de réponse le 20 septembre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formations-professionnelles-hygiene-et-securite/ao-9043173-1>

Formation Obligatoire des assistant(E)S maternel(Le)S - Avant Accueil - Conseil départemental Hérault

Date limite de réponse le 22 septembre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-obligatoire-des-assistant-e-s-maternel-le-s/ao-9056047-1>

Appel d'offres - branche HLA - évolution des emplois et des compétences - UNIFORMATION

La CPNEF sollicite cet appel d'offres dans le but de réaliser un portrait national des entreprises de la branche. En outre, et dans le but de relancer l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications de branche, la CPNEF souhaite que cette étude comporte un volet prospectif sur l'évolution des emplois et des compétences.

Date limite de remise des dossiers de candidature le 29 septembre 2023

<https://www.uniformation.fr/prestataire/appels-doffre/appel-doffres-branche-hla-evolution-des-emplois-et-des-competences>

Formation du personnel de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

Date limite de réponse le 29 septembre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-du-personnel-de-l-universite-toulouse-iii/ao-9060756-1>

Appel à projets régional CEJ Jeunes en rupture - DREETS Occitanie

Les principaux objectifs de l'AAP sont les suivants :

- une démarche d'aller-vers, pour repérer les jeunes en rupture ;
- une démarche d'accompagnement vers la mission locale en vue de l'ouverture du CEJ et de l'insertion socio-professionnelle du jeune ;

- un co-accompagnement dans le cadre du CEJ construit par le lauréat avec la mission locale, en proposant au jeune des actions adaptées à sa situation, relevant de sa prise en charge globale (logement, mobilité, santé...), dans le but de sécuriser la réussite du CEJ et l'insertion dans l'emploi durable ;
- un suivi le cas échéant du jeune après sa sortie du CEJ afin de lui permettre de poursuivre sereinement son parcours d'insertion professionnelle.

Concernant la région Occitanie, ce sont 1,28 M d'euros au titre du volet Accompagnement professionnel, 237 248 euros au titre du volet logement, et 73 312 euros pour le volet mobilité qui seront mobilisés au titre du présent appel à projets.

Date d'échéance le 30 septembre 2023 à 23h59

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-regional-CEJ-Jeunes-en-rupture>

Accord-cadre portant sur la réalisation d'actions de formation "insertion par le sport" dans le cadre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) - AKTO

Date limite de réception des offres le 2 octobre 2023 à 12h00

<https://www.akto.fr/appels-d-offres/>

Prestations de formation au management pour les élèves issus de la sélection professionnelle ingénieur de l'École Nationale de la Météorologie - Météo France

Date limite de réponse le 3 octobre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/prestations-de-formation-au-management-pour-les-eleve/ao-9061605-1>

EDEC Climat et métiers de l'ingénierie - OPCO Atlas

Date limite de réception des offres le 5 octobre 2023

<https://www.opco-atlas.fr/appels-d-offres/edec-climat-et-metiers-de-lingenierie.html>

APPRENTISSAGE – ALTERNANCE

Apprentissage : mise à jour du référentiel des niveaux de prise en charge issus de la procédure complémentaire

France compétences, Août 2023

Cette version intègre les NPEC (Niveaux de prise en charge) issus de la procédure complémentaire mise en œuvre en début d'année et clôturée le 13 juillet dernier, tel que le prévoit l'arrêté du 17 août 2023. Elle n'intègre pas les niveaux de prise en charge concernés par la procédure de révision en cours.

<https://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Évaluation du dispositif « Prépa apprentissage » (lots 3 et 4) - Rapport transversal des monographies de projets

FARVAQUE Nicolas, CROVELLA Elise, DARES, Rapport d'études n°52, Août 2023, 97 p.

Rapport transversal des monographies de projets dans les régions Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Guadeloupe, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Corse et Guyane.

L'appel à projets (AAP) Prépa-apprentissage est un programme du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), lancé par le Haut-commissariat aux compétences fin 2018 afin de développer l'accompagnement des jeunes vers l'apprentissage. Il s'agissait de financer des projets innovants visant à faciliter l'accès à l'apprentissage des jeunes les plus vulnérables en leur proposant un accompagnement

personnalisé dans une logique de sas et à sécuriser les parcours en apprentissage par une politique de prévention des ruptures de contrat.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/evaluation-du-dispositif-prepa-apprentissage-lots-3-et-4>

Baromètre ISM-MAAF de l'apprentissage en artisanat

MAAF, Institut supérieur des métiers, Août 2023, 3 p.

Pour la 1^{ère} fois, plus de 200 000 jeunes sont apprentis en entreprise artisanale, un chiffre en hausse de 14 % sur un an. 1 apprenti sur 4 en France évolue dans le secteur de l'artisanat - 65 % des jeunes diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois (vs. 38 % pour les filières scolaires classiques) - 1 apprenti sur 5 prépare un diplôme de l'enseignement supérieur (vs. 1 sur 10 en 2019).

<https://www.maaf.fr/fr/a-propos-de-maaf/espace-presse-maaf>

Niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage - Arrêté du 17 août 2023 modifiant l'arrêté du 31 août 2022

Nouvelle version du référentiel des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage. Elle intègre les NPEC Niveaux de prise en charge issus de la procédure complémentaire mise en œuvre en début d'année et clôturée le 13 juillet dernier, tel que le prévoit l'arrêté du 17 août 2023.

Cette version du référentiel n'intègre pas les niveaux de prise en charge concernés par la procédure de révision en cours.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047980605>

Les recrutements d'apprentis dans la fonction publique continuent d'augmenter en 2022

Stats rapides, n°101, Juillet 2023, 5 p.

En 2022, 22 670 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés dans la fonction publique, soit une hausse de 11 % par rapport à 2021. Cette augmentation des recrutements d'apprentis concerne tous les versants de la fonction publique.

La fonction publique territoriale reste le principal recruteur avec 62 % des nouveaux contrats d'apprentissage, suivie par la fonction publique de l'État (30 % des entrées).

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/les-recrutements-dapprentis-dans-la-fonction-publique-continuent-daugmenter-en-2022>

EMPLOI

La situation du marché du travail au 2^e trimestre 2023

DARES, Août 2023, 12 p.

Pour la première fois depuis la crise sanitaire, l'emploi est moins dynamique que l'activité.

Au 2^e trimestre 2023, l'emploi continue de progresser, mais ralentit nettement, avec une hausse de +0,1 % (19 700 créations de postes) contre +0,4 % au trimestre précédent. Pour la première fois depuis la fin de l'année 2021, l'emploi est moins dynamique que l'activité, qui rebondit à +0,5 %. La productivité dans le secteur privé progresse ainsi sur le trimestre, de +0,7 %, à rebours de la dégradation observée depuis la crise sanitaire. Le niveau de la productivité reste toutefois, dans la plupart des secteurs d'activité, toujours fortement dégradé par rapport à sa tendance pré-crise.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/la-situation-du-marche-du-travail-au-2e-trimestre-2023>

Montant de la participation de l'Etat au financement de la contribution au développement de l'emploi du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 - Arrêté du 31 juillet 2023

Cet arrêté prolonge le taux de participation de l'Etat au financement de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée », actuellement prévu de 102 %, jusqu'au 30 septembre 2023. Ce taux sera fixé à 95 % à compter du 1^{er} octobre 2023 jusqu'au 30 juin 2024.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047915237>

Action recrut' : un dispositif permettant de lutter de manière efficace contre les difficultés de recrutement

Éclairages et synthèses, Juillet 2023, 8 p.

Pour lutter contre les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises, qui se sont fortement renforcées depuis mi 2021, Pôle emploi s'appuie sur le dispositif Action recrut'. Grâce à ce dispositif, les employeurs dont l'offre déposée à Pôle emploi n'a pas été pourvue dans les 30 jours sont contactés par un conseiller afin d'élaborer un diagnostic des difficultés rencontrées ou anticipées et de mettre en place, le cas échéant, des services adaptés à leurs besoins. 8 entreprises sur 10 parmi celles qui ont bénéficié d'un diagnostic et d'une proposition de services déclarent que les solutions proposées correspondaient à leur besoin.

Le dispositif Action recrut' a ainsi permis de pourvoir 27 000 postes supplémentaires en 2021 et environ 35 000 postes en 2022.

<https://statistiques.pole-emploi.org/offres/offrespub/216684>

ENTREPRISES

IA Booster : finance et accompagne le passage à l'intelligence artificielle (IA) des PME

France Num, Juillet 2023

IA Booster France 2030 stimule l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) par les PME et ETI en proposant des formations et en finançant un diagnostic et un accompagnement par des experts. L'offre, centrée sur les besoins concrets des entreprises, facilite le déploiement de solutions d'IA pour dynamiser leur croissance.

<https://www.francenum.gouv.fr/aides-financieres/guides-et-conseils-financiers/ia-booster-finance-et-accompagne-le-passage>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Notice d'aide au dépôt d'un enregistrement de droit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) - Version du 28 juillet 2023

France compétences, Juillet 2023, 43 p.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/deliberation-de-la-commission-de-la-certification-professionnelle/>

L'offre de formation en direction des demandeurs d'emploi

Céreq Etudes, n°44, Juillet 2023, 88 p.

Depuis le début des années 2000, les organismes de formation s'adressant aux demandeurs d'emploi sont confrontés à un ensemble de réformes, plans... et autres mesures législatives. Comment ont-ils perçu ces changements, comment s'y sont-ils adaptés ? Mais aussi, question préalable, comment l'offre des organismes est-elle structurée et l'est-elle ?

<https://www.cereq.fr/loffre-de-formation-en-direction-des-demandeurs-demploi>

Accompagner les parcours de vie : Caisse des Dépôts - Direction des politiques sociales : Activité 2022 - 1^{er} semestre 2023

Caisse des dépôts, Juillet 2023, 16 p.

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts qui gère 40 millions de comptes personnels de formation (CPF), dresse l'état des lieux des actions menées ces 18 derniers mois au service de la formation et des compétences.

Le compte personnel de formation a connu, depuis son lancement en novembre 2019, une très forte progression : 40 millions de comptes ouverts, 6 millions de dossiers de formation financés pour un montant de plus de 8 milliards d'euros

La Caisse des Dépôts a conclu de nouveaux partenariats avec les Régions et les opérateurs de compétences ou les branches professionnelles pour permettre le cofinancement des dossiers de formation via des abondements. En janvier 2022, Mon Compte Élu, dédié à la formation des élus pour mieux accomplir leurs missions électives ou pour préparer leur réinsertion professionnelle, a été intégré à Mon Compte Formation. La Caisse des Dépôts a mis en place Agora, une plateforme numérique pour la centralisation des données de la formation professionnelle à la demande de la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. En 18 mois, elle a aussi développé de nouveaux services comme les passeports de compétences et de prévention. Le premier vise à valoriser l'ensemble des compétences acquises au cours de son parcours professionnel et de ses études. Le second valorise les connaissances en matière de santé et sécurité au travail.

Pour permettre la répartition du solde de la taxe d'apprentissage, la Caisse des Dépôts a créé en 2023 Soltéa qui met en relation 1,5 million d'entreprises et 11 000 établissements bénéficiaires.

https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/sites/default/files/RA_DPS2023.pdf

Rapport d'information sur la formation continue des enseignants

SENAT, Juillet 2023, 82 p.

Conclusions du travail de contrôle budgétaire.

La loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 a instauré une obligation d'accès à la formation continue pour les enseignants. Cela ne constituait pas une innovation pour le premier degré, les obligations de service des professeurs des écoles comportant depuis 2008 dix-huit heures consacrées à des actions de formation continue, à l'inverse des enseignants du second degré, pour lesquels aucun temps de formation ne figure au niveau réglementaire. Contrairement aux idées reçues, l'accès des enseignants à la formation est, sur un plan quantitatif, assez massif, bien que très variable entre le premier et le second degré. En 2020-2021, 67 % des enseignants du premier degré public (soit 221 000 personnes) ont effectivement participé à une formation. Dans le second degré, cette proportion concerne la moitié des enseignants.

Le temps moyen de formation reste quant à lui significativement bas pour la majeure partie des enseignants et demeure bien inférieur par rapport au reste de la fonction publique. Il était en 2019-2020 de 2 jours par enseignant dans le premier degré, et de 1,6 jour dans le second degré, contre 7,4 jours par an pour l'ensemble des personnels des autres ministères.

Les enseignants sont de plus en plus fréquemment désignés pour suivre des formations obligatoires : 57 % des enseignants du premier degré assidus à des formations en 2021-2022 n'avaient pas eux-mêmes candidatés à la formation. S'il est certain que le rôle du ministère, comme pour toute politique publique, est d'orienter la formation continue vers les besoins les plus identifiés et les thématiques qu'il juge centrales, le risque est fort de ne pas emporter l'adhésion d'une partie des professeurs ciblés.

Sur ce point, différentes enquêtes soulignent le sentiment d'inadéquation de la formation par rapport aux besoins exprimés par de nombreux enseignants. D'après l'enquête Talis de 2018 menée par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), les enseignants français sont 47 % à considérer qu'il n'existe pas de formation appropriée à leurs besoins, contre 19 % en Belgique ou 24 % en Angleterre. En particulier, la formation a trop souvent pu être utilisée comme un vecteur d'information sur les réformes et les changements de programmes, prenant encore trop peu en compte le contexte social des établissements

scolaires.

La formation continue souffre également d'un déficit de visibilité et de lisibilité : plus de la moitié (soit 55 %) des enseignants du premier degré considère que l'accès à l'offre de formation continue est difficile, ou ne sait pas y accéder.

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2022/r22-869-notice.html>

ILLETTRISME - APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Programme JNAI 2023

ANLCI, Août 2023

La 10^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) initiées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme se tiendra du 8 au 15 septembre 2023 sous le mot d'ordre "Illettrisme, en parler pour avancer".

En 2013, l'illettrisme était désigné grande cause nationale, et la toute première campagne nationale d'information grand public dédiée sur le sujet était déployée en France par l'ANLCI. 10 ans après, grâce au travail des acteurs sur le terrain, la lutte contre l'illettrisme a considérablement progressé mais demeure un sujet plutôt méconnu, confondu, qui mérite de trouver davantage sa place dans la société pour ne pas être sous-estimé, relégué à l'état de « cause secondaire ».

En 2023, l'idée clé est de parler d'illettrisme simplement, d'inciter à libérer la parole. Cette parole sera celle de toutes les parties prenantes sur le sujet : les personnes en situation ou sorties de l'illettrisme, leur entourage ou encore les actrices et acteurs de la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Découvrez le programme des JNAI 2023 : séminaires, rencontres témoignages, ciné-débats, formations, ateliers, ... organisés du 8 au 15 septembre 2023.

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/Decouvrez-le-programme-JNAI-2023>

INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Les entreprises adaptées - Observations définitives

Cour des Comptes, Août 2023, 121 p.

Les entreprises adaptées, dispositif charnière de l'emploi des personnes en situation de handicap, ont été dotées en 2018 de moyens et d'objectifs nouveaux et ambitieux pour faciliter la transition de leurs salariés vers les entreprises classiques. Jusqu'à présent, les évolutions constatées sont très limitées. Il convient notamment de mieux tenir compte, dans le financement des dispositifs nouveaux, de la diversité des entreprises adaptées comme de leurs salariés et de mieux valoriser les sorties vers un emploi dans une entreprise classique.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-entreprises-adaptees>

L'orientation tout au long de la vie des personnes handicapées

Note d'information Cedefop, Juillet 2023, 6 p.

En mars 2021, la Commission européenne a adopté la stratégie relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030 dans le but d'améliorer la vie des personnes handicapées en Europe et dans le monde.

Cette note d'information présente certaines de ces initiatives ainsi que des orientations politiques pour des actions futures. Ainsi, on note que l'orientation professionnelle des personnes handicapées a évolué ces dernières années : évaluation et développement des compétences, coaching professionnel, renforcement de la confiance en soi, formation professionnelle, etc.

SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride

Fondapol, Juillet 2023, 40 p.

Bien plus que les autres industries culturelles, le jeu vidéo a une véritable réalité technologique et industrielle, et crée des emplois pérennes dans une grande partie du territoire national. Cette étude s'attache à interroger la nature et l'ampleur des politiques publiques à mettre en œuvre pour accompagner le rayonnement international et la prospérité de l'industrie vidéoludique française.

<https://www.fondapol.org/etude/lindustrie-francaise-du-jeu-video/>

Chiffres clés et évolution de l'emploi dans la banque en 2022

Association française des banques, Juillet 2023, 18 p.

En 2022, avec 24 700 embauches, les banques adhérant à l'AFB se placent comme un employeur de premier plan, comptant 181 900 collaborateurs. Les emplois sont pérennes et très qualifiés : 98 % de CDI, 70 % de cadres, plus de 56 % des recrutements CDI se font à Bac +4/5.

<https://www.afb.fr/rapport-2022-profil-de-branche-emploi/>

Industrie du cuir. Activités - Année 2022

Conseil national du Cuir, Juillet 2023

En 2022, les industries de la tannerie, de la mégisserie, de la chaussure et de la maroquinerie comptent encore un nombre important de petites unités de production. Il reste très peu d'entreprises françaises dans certaines industries : 36 entreprises pour la tannerie-mégisserie (dont un peu moins de la moitié a moins de 20 salariés), 90 entreprises dans la chaussure (dont 37 ont entre 11 et 50 salariés), et 394 unités de production dans la maroquinerie. Les données statistiques concernent le nombre d'entreprises, les effectifs, la production, les effectifs et les facturations par région, les structures selon les effectifs salariés totaux, ...

<http://conseilnationalducuir.org/activite-des-industries>

Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences dans la branche Textile

OPCO 2i, Juillet 2023, 114 p.

Cette étude prospective est assortie de recommandations opérationnelles, notamment en matière de formation, pour préparer l'avenir.

La mission devait :

Identifier les éléments impactant l'activité des branches à court et moyen terme

Aboutir à la construction de scénarios prospectifs, balayant un large spectre de futurs possibles en termes d'activité pour les six branches professionnelles du périmètre

Evaluer l'impact sur les métiers et compétences de ces évolutions, dans chacun des scénarios

Proposer des recommandations et préconisations opérationnelles pour permettre aux branches professionnelles d'accompagner leurs entreprises et salariés dans les mutations à venir

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/identification-des-facteurs-devolution-des-metiers-et-competences-dans-la-branche-textile/>

Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences dans la branche Industrie de la chaussure et des articles chaussants

OPCO 2i, Juillet 2023, 107 p.

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/identification-des-facteurs-devolution-des-metiers-et-competences-dans-la-branche-industrie-de-la-chaussure-et-des-articles-chaussants/>

Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences dans la branche Cuirs et peaux

OPCO 2i, Juillet 2023, 97 p.

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/identification-des-facteurs-devolution-des-metiers-et-competences-dans-la-branche-cuirs-et-peaux/>

Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences dans la branche Maroquinerie

OPCO 2i, Juillet 2023, 103 p.

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/identification-des-facteurs-devolution-des-metiers-et-competences-dans-la-branche-maroquinerie/>

Identification des facteurs d'évolution des métiers et compétences dans la branche Habillement

OPCO 2i, Juillet 2023, 113 p.

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/identification-des-facteurs-devolution-des-metiers-et-competences-dans-la-branche-habillement/>

L'emploi par genre et discipline au sein des organismes de recherche et des universités entre 2015 et 2020

Note d'information du SIES, n°5, Juillet 2023, 8 p.

Sur les deux années 2019-2020, la part de femmes dans les recrutements externes d'enseignants-chercheurs (EC) et de chercheurs permanents représente 41,8 %, et 58 % pour les personnels de soutien.

En l'espace de 6 ans, la part de femmes a augmenté de 2 points dans les effectifs totaux en activité ; elle a même bondi de 4 points pour les catégories de chercheurs les plus qualifiées (professeurs, directeurs de recherche et ingénieurs et cadres confirmés).

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-emploi-par-genre-et-discipline-au-sein-des-organismes-de-recherche-et-des-universites-entre-2015-91736>

Cadres du secteur public : des inégalités de carrière et de genre qui se creusent avec l'âge

DEMONTEIL Marion, *Connaissance de l'emploi*, n°191, Juillet 2023, 4 p.

Ce numéro montre que l'allongement de la vie professionnelle couplée à la réforme de la carrière publique creuse les inégalités, d'âge et de genre en particulier, dans les strates supérieures de l'administration culturelle de l'État.

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/cadres-du-secteur-public-des-inegalites-de-carriere-et-de-genre-qui-se-creusent-avec-l-age-1433296.kjsp?RH=1507624655036>

En 2021, les revenus d'activité des non-salariés rebondissent

TREPPOZ Mélinée, AMAR Elise, *Insee Première*, n°1961, Juillet 2023, 4 p.

Fin 2021, 3,9 millions de personnes exercent une activité non salariée en France. Hors agriculture, le nombre de non-salariés « classiques », qui baissait depuis 2014, rebondit légèrement (+0,5 % en 2021). Le nombre de micro-entrepreneurs continue quant à lui de fortement augmenter (+19 % en 2021) ; ils représentent 47 % de l'ensemble des non-salariés en 2021. Le nombre total de non-salariés a augmenté de 1,5 million par rapport à fin 2008, soit +65 %.

En 2020, pénalisé par la crise sanitaire, le revenu d'activité moyen des non-salariés avait chuté. Il rebondit en 2021 sous l'effet de la reprise économique : +9,6 % en euros constants en un an pour les non-salariés « classiques » (4 030 euros en moyenne par mois) et +12,8 % pour les micro-entrepreneurs (630 euros).
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7651812>

VAE

Rémunération des personnes participant à des activités de certification exercées à titre accessoire dans le champ de diplômes de santé et de travail social - Arrêté du 1^{er} août 2023
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047980308>

Reconversions et évolutions professionnelles : lancement de la version Beta de « France VAE »
Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Juillet 2023

Créée en 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à chacun de voir son expérience reconnue par un titre ou un diplôme sans revenir sur les bancs de l'école ou passer par un dispositif de formation. Véritable levier pour le développement d'une carrière, ce dispositif a connu plusieurs freins : la procédure est longue (18 mois en moyenne), complexe et administrative. Par conséquent, avant la réforme de la VAE votée en 2022, 60 % des candidats abandonnaient la procédure après le dépôt de leur dossier.

Le lancement de la plateforme vae.gouv.fr est la première étape de la réforme de la VAE initiée par la ministre dans le cadre de la loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi.

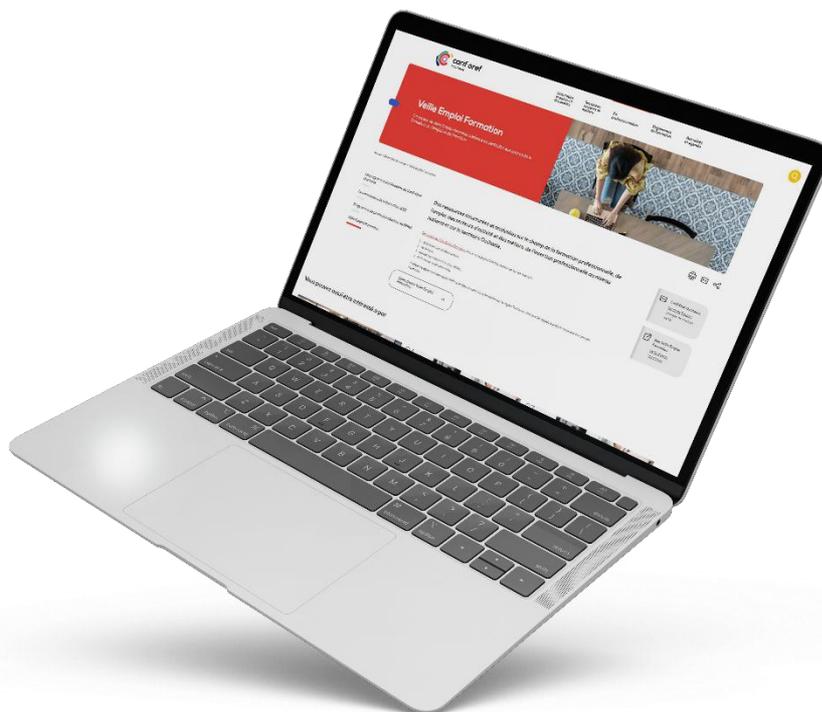
« France VAE » portera le nouveau service public de la VAE et devient l'espace unique pour se renseigner, être accompagné et effectuer toutes ses démarches. Dès le mois de juillet 2023, plus de 50 acteurs institutionnels de la VAE – parmi lesquels les Régions, les certificateurs, branches professionnelles et Pôle emploi – sont rassemblés sur la plateforme pour permettre aux actifs de faire reconnaître leurs compétences sur près de 200 certifications dans 6 secteurs prioritaires : la santé, le sanitaire et social, la grande distribution, la métallurgie et le sport.

Cette première version de la plateforme fera l'objet d'un point d'étape à l'automne avant la création du service public France VAE en début d'année 2024.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/reconversions-et-evolutions-professionnelles-lancement-de-la-version-beta-de>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen